

Justificatif généré le 05/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

05/05/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=291643>

N° d'annonce :

604660

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 2 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Objet : épicerie fine, vente de produits carnés, vente de vins et spiritueux

Dénomination :

L'ATELIER BOVIN

Siège social : 49 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS-PERRET

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.

Capital social : 3 000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 300 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées intégralement ;

Président : M. Chlomi ASERIEL demeurant 75 avenue Paul Valéry 95200 Sarcelles

Directeur Général : M. Ilan CHICHE demeurant 90 rue Baudin 92300 Levallois-Perret

Cession d'actions : elles ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés

Admission aux assemblées et droit de vote : la propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des actionnaires

La présente société sera immatriculée au R.C.S. de NANTERRE

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGMJ9UP6

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGMJ9UP6>

